**La spécialité NSI**

**Numérique et Sciences Informatiques**



NSI

L’informatique est un secteur en plein essor et qui recrute, c’est pourquoi dès la seconde, un enseignement très général permet d’étudier les notions d’internet, de web, de réseaux sociaux, de géo localisation, de photographie numérique, tout en s’initiant au codage en python et en réalisant des pages web en HTML et CSS.

**En première**, une spécialité informatique est proposée : NSI.

Au lycée Guy Mollet, les conditions matérielles pour cette spécialité sont très bonnes : on y travaille toujours en groupes, les élèves sont à chaque séance en salle informatique, afin de traiter un programme très riche et varié qui assurera de très bonnes bases aux élèves qui s’investiront dans ce domaine. Les activités sont variées : des travaux individuels des mini projets en groupes, où l’entraide permet à chacun de progresser.

La programmation en python joue un rôle central, mais il sera aussi réalisé de petits sites web et les élèves pourront les faire héberger, pour les rendre visibles dans le monde entier.

En fin d’année de première, les élèves qui ne poursuivent pas NSI sont évalués sur un QCM couvrant tout le programme. Ceux qui poursuivent en terminale passeront une épreuve pratique et un écrit comme dans toutes les autres spécialités.

**Pour qui ?**

Tout élève qui a envie d’acquérir de bonnes bases en informatique et de s’initier à la programmation.

Il est conseillé de coupler cette spécialité avec la spécialité mathématique, mais ce n’est pas obligatoire.

**Les poursuites d’études**

Elles sont très nombreuses et variées :

* BTS SIO et IRIS classique ou en alternance
* DUT
* License informatique, classique ou en alternance
* Classes préparatoires aux grandes écoles CPGE, une filière Maths-Physique-Informatique (MPI) est crée pour accueillir les lycéens qui auraient choisi la double spécialité Maths-Informatique (NSI) pour la rentrée 2021
* Ecoles d’ingénieurs
* La recherche

**Le marché de l’emploi**

Selon une étude prospective de l'APEC, datée de juin 2019 les entreprises des activités informatiques et télécommunications prévoient de recruter jusqu’à 63 000 cadres en 2019, soit jusqu’à 13 % de plus qu’en 2018. Un cadre sur cinq a été recruté dans les activités informatiques en 2018. D'après un rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi consacré à l'automatisation, il manquerait 80.000 techniciens et ingénieurs dans ce domaine d’ici 2020.